

Développement et organisation de l'activité syndic

DATE ET DURÉE

1 journée de 7 heures scindée en 2 demi-journées de 3h30 chacune (9h30-13h ou 14h-17h30)

PUBLIC VISÉ

Titulaires de cartes, gestionnaires et comptables

Prérequis : Fondamentaux sur la copropriété sans expérience requise

OBJECTIFS

- Optimiser les productivités
- Développer les synergies métiers
- Identifier les pistes d'amélioration des ratios
- Dynamiser la gestion du temps des collaborateurs acteurs du développement
- Accompagner le changement

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Explications concrètes, nombreux exemples à l'appui, projection de documents. Questions-réponses avec les participants afin de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges.
- Différents supports et outils leur seront remis durant le stage.
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par Patrice DURAND, 25 ans dans le secteur immobilier, dirigeant de cabinet ; Ancien directeur des risques garanties financières et assurances ; Ancien Juge au Tribunal de Commerce ; Diplômé E.S.C.P.

CONTENU DE LA FORMATION

Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier : 1h

- Remise du code de déontologie
- Rappel des fondamentaux
- Questions – Réponses

Introduction

Application des bons principes de développement, basée sur une organisation structurée. Développer le CA sur le métier de syndic.

I - Organisation

- Management des organisations adaptées en fonction du cabinet et de sa stratégie.
- Taille critique en fonction des portefeuilles gérés.
- Détermination des seuils de productivité par activité.

- Valorisation des prestations
- Analyse des honoraires
- Calcul du coût unitaire moyen par lot
- L'optimisation des logiciels dédiés
- Tableaux de bords de suivi d'activité (création. mise en place et suivi).

II - Des collaborateurs acteurs du développement

- Gestion du temps et organisation personnelle des collaborateurs
 - o Identifier les taches chronophages
 - o Mettre en place des actions correctives
- Animation des équipes
 - o L'adhésion au changement
 - o L'évaluation périodique
 - o La répartition des tâches, le système de délégation
 - o La facturation et l'intéressement
- Accompagner le changement
 - o Le retro planning de la bascule
 - o Les points d'étape
 - o L'analyse corrective des écarts

III - Le développement commercial

- Les outils de la croissance
- La qualité des services apportés
- La réactivité au bénéfice des mandants
- La synergie sur la transversalité métiers

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION :

- 342 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 285€ HT)
- 402 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 335 € HT)
- Tarifs dégressifs sur les inscriptions en fonction du nombre de journées de formations prises. Pour 6 journées prises, la 6ème journée est offerte.